Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260929-D26_41-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 29 septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 22/09/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 14 – Votants : 15
PRESENTS : ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : COTTON Tifenn, a donné procuration à BOULIC Isabelle
SECRETAIRE DE SEANCE : PERROT Didier

Application des délégations d'attribution au maire - *Délibération D26_41*

Rapporteur : le maire, Christophe BÈLE

Le Conseil Municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat certaines attributions de son ressort, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le dernier conseil municipal, le maire a ainsi procédé à la signature de :

-**Arrêtés d'alignement** signés dans le cadre de demandes d'urbanisme :
AR2026 n°51 - demande notaire Corlay et Goasdoue - Lesneven, le 5 juin 2026
AR2026 n°56 - demande notaire Corlay - Lesneven , le 17 juin 2026
AR2026 n°67 - demande notaire Guiziou- Lannilis , le 17 juin 2026

-**Remboursement du crédit "relai"** auprès du Crédit Agricole pour 100 000 € le 31/08/2026- Emprunt soldé.

-**Contrat de maintenance du système d'assainissement du bar** signé le 08/06/2026 avec Assisteaux - 182 € / HT/an - renouvelable tacitement annuellement

-Contrat de location et de maintenance de la photocopieuse signé le 21/09/2026 avec BNP et Votre Bureau. Démarrage: 01/09/2026, sur 63 mois. Matériel et budget constant. Location: 261 €HT / trimestre et impressions : 0,04 cts / page couleur et 0,004 cts noir/blanc.

-Indemnités d'assurance perçue avec Groupama, pour le sinistre sur l'église avec la tempête CIARAN : 11 357,38 € en juillet et 4 678,80 € en août. Dossier soldé.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212900948-20260929-D26_41-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 29 septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 22/09/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX : En exercice : 15 - Présents : 14 – Votants : 15
PRESENTS : ABIVEN Yves, ABJEAN Laëtitia, AUFFRET Pascale, BÈLE Christophe, BOULIC Isabelle, JESTIN Pierre, LE GUEN Sophie, LE MENN Jean Yves, LICOP Laetitia, PERROT Didier, ROUDAUT Françoise, SEVIN Marc, TIGREAT Ronan, VANLERBERGHE Bernard
ABSENTS EXCUSES : COTTON Tifenn, a donné procuration à BOULIC Isabelle
SECRETAIRE DE SEANCE : PERROT Didier

Application des délégations d'attribution au maire - *Délibération D26_41*

- Délivrance de la première concession de type cavurne par arrêté - AR2026 n°57: Emplacement F1.

-Renouvellement adhésion aux associations : Ener'gence, 1 032 €, en août.

Le conseil municipal prend acte de ces délégations.

Christophe BELE
Signature numérique de Christophe BELE
Date : 2026.10.06 14:57:13 +02'00'